

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DEMANDE D'AUTORISATION DE DETENTION D'ANIMAUX D'ESPECES NON DOMESTIQUES

(arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques)

	IDENTIFICA	ATION DU DEMANI	DEUR	
Nom et Prénom :				
Date de naissance :	Lieu de naissance : [Rue			-
Code postal [<u>-l </u>	
·,- , -,,, , · ,				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	ACIIVI	TES PRATIQUEES		
Détention simple: oui ☐ non ☐ *				
	the second of the second			
Officiation : out [] non [] *; si ou	i, préciser la ou lesquelles et dans que	elles conditions :	*************************	***************************************

Transport:	matatana kana Harif			
non [] +; si oui	préciser à quelles fins :			
	•••••••••••••••••			***************************************
·····	***************************************	*************************	*********************	***************************************
	•			
cocher la case correspondant à v	otre situation	************************		••••••••••••••••••••••••••••••••
ESP	ECES ANIMALES POUR LESQU	ELLES L'AUTORIS	ATION EST DEMAN	DEE
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Τ	Nombre de spe	cimens
			Sexe	
 		mâle	femelle	indéterminé

	1			
	,			
	MODALITES D'ACQUI	ISITION DES COM	PETENCES	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		-		
rmation initiale en rapport avec la b	iologie, l'élevage des animaux (diplô	mes, niveau d'étude, e	tc) :	· ·······

				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
nges, expériences dans l'élevage des	animaux (y compris élevages effectu	és à titre personnel) (p	réciser espèces concerne	es, durée, lieu)
ages, expériences dans l'élevage des	animaux (y compris élevages effectu	és à titre personnel) (p	réciser espèces concerna	es, durée, lieu) :
ages, expériences dans l'élevage des	animaux (y compris élevages effectu	és à titre personnel) (p	réciser espèces concerna	es, durée, lieu) :
ages, expériences dans l'élevage des	animaux (y compris élevages effectu	és à titre personnel) (p	réciser espèces concerne	es, durée, lieu)
ages, expériences dans l'élevage des	animaux (y compris élevages effectu			
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative		les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	
ticipation à des activités associative	s ou professionnelles en rapport avec	les animaux ou la pro	tection de la nature :	

DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET DES CONDITIONS DE DETENTION DES ANIMAUX																			
Adresse du lieu de détention (si	elle est différente de	celle du de	mandeu):															
Nº Rue		1 1 1	المال		<u> </u>	_ل_ا		<u> </u>		\sqcup	_ _	L			Ш.	l	_ _		
Code postal	Commune									LL				_ _	<u> _ </u>	<u>_</u> L			LI
Compléter et joindre à l																		,	
Le soussigné atteste sur l'I	onneur l'exactit	ude des re	nseign	ement	s fou	mis e	et s'er	ıgag	e:										
- à respecter les condition	ıs d'autorisation	prescrite	par l'a	dminis	strati	on er	ı vue	de	la (déter	ition	ď'a	anin	naw	x d'	esp	oèc	es a	mimal

non domestiques

- à permettre aux agents mentionnés à l'article L. 415-1 du code de l'environnement, de visiter son élevage, ces visites étant

toutefois assorties des conditions suivantes :

* les visites ne peuvent être commencées avant 8 heures ni après 19 heures ; elles ont lieu de jour, en ce qui concerne les installations extérieures ;

* elles doivent avoir lieu en présence du détenteur de l'autorisation ou de son représentant;

* elles ne peuvent avoir lieu que dans les lieux où sont hébergés les animaux, dans les annexes de l'élevage nécessaires à l'entretien des animaux ainsi que dans les véhicules dans lesquels ils sont transportés.

Fait à	Signature du demandeur
e	

Pour toute information concernant le renseignement de ce formulaire, contacter la direction départementale des services vétérinaires de votre département

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux demandes nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la préfecture du département du domicile du demandeur.

DEMANDE D'AUTORISATION DE DETENTION D'ANIMAUX D'ESPECES NON DOMESTIQUES

ANNEXE (Remplir une fiche annexe par espèce ou groupe d'espèces qui sont entretenues dans les mêmes conditions)

A - ESPECE OU GROUPE D'ESPECES	
Nom(s) scientifique(s):	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
* Cohabitation de différentes espèces : préciser lesquelles	
origine géographique de l'espèce ou du groupe d'espèces: biotope :	
mode d'organisation sociale, particularités du comportement :	
danger éventuel pour l'homme :	
danger éventuel pour la faune locale :	·········
* si oui, cocher la case	
B - ALIMENTATION	
Aliments et boisson Fréquence et heures de distribution et de remplacement (y compris vitamines, minéraux)	
* autres particularités de l'alimentation et précautions :	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
*si oui, cochez la case)	
C - REPRODUCTION	
âge de la maturité sexuelle :; saison de reproduction :	
modalités de l'entretien des reproducteurs :	
* durée de la gestation :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
température :; hygrométrie :; retournement des oeufs	
modalités de l'entretien des jeunes (jusqu'à la phase adulte) :	
destination des jeunes :	
☐* autres particularités et précautions :	
cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique	

D - INSTALLATIONS D'HEBERGEMENT DES ANIMAUX	
Joindre un plan général des installations, les situant dans leur environnement (par rapport aux tiers et aux auti	es
activités personnelles)	
nature de l'installation fixe**:	
* enclos; * cage; * volière; * terrarium; * bassin; * autre:	• • •
nombre d'animaux dans l'installation décrite ou densité en animaux :	• • •
dimensions:	
longueur:	•••
largeur:	• • •
hauteur:	•••
matériaux des parois de l'installation:	
nature du sol:	•••
* clôtures** (ou grillage des cages):	
nature et matériaux :	
* écartement des poteaux :	
* écartement des barreaux :	
* maille du grillage :	
hauteur au-dessus du sol :	
profondeur dans le sol :	
* barrières supplémentaires ou autres moyens prévenant le contact entre les personnes et les animaux :	Ì
]
* abris ou installations intérieures	- 1
nature et matériaux :	
largeur:	
longueur:longueur	
hauteur:	1
	"
	" [
* éclairement artificiel :	٠
	- 1
* système de ventilation:	ŀ
* taux d'hygrométrie:	١.
* moyens de fermeture de l'installation:	- [
	- [
* accessoires ou aménagements particuliers situés dans l'installation :	ı
* bassin : préciser ses dimensions :	•
modalités de maîtrise de la qualité de l'eau :	.
	-
* plantes, arbres:	1
* Îitière :	
* autres:	
	.
	.
	.
* matériels de capture, de contention ou d'abattage et localisation de ces matériels :	
Theorem of advantage of advantage of advantage of the state of the sta	
44+14+4+4444444444444444444444444444444	
* local de quarantaine : préciser ses particularités :	

TNGTALLATIONG DYREDEDCEMENT INCCANIMATIV (CHITE)	
INSTALLATIONS D'HEBERGEMENT DES ANIMAUX (SUITE)	
autres particularités de l'installation :	
description des moyens de transport des animaux (type, dimensions, précautions,):	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
* cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique	
** joindre un plan ou un schéma	
E -MESURES D'HYGIENE	
E -MESURES D'HIGIENE	
[] *	
* nettoyage	
méthode:	
fréquence :	
produits employés:	
* désinfection	
1 	
méthode:	
fréquence :	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
produits employés :	
↑ évacuation des déchets	
méthode:	
fréquence:	
traitement des déchets :	· · <i>-</i> · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
destination des déchets	
T* autres mesures :	
* cocher la case si votre élevage est concerné par cette rubrique	
G – PREVENTION DES MALADIES	1
Principales maladíes de l'espèce ou du groupe d'espèces :	
Principales maladies de l'espèce ou du groupe d'espèces :	
Principales maladies de l'espèce ou du groupe d'espèces :	
Principales maladies de l'espèce ou du groupe d'espèces :	*******
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) : * mesures de prophylaxie médicale :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) : * mesures de prophylaxie médicale : *	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) : * mesures de prophylaxie médicale :	
* mesures sanitaires lors de l'introduction d'animaux : * mesures sanitaires permanentes : * concours d'un vétérinaire (nom, adresse) : * mesures de prophylaxie médicale : *	

Vous pouvez joindre au présent formulaire tout document que vous jugez utile pour répondre aux conditions d'attribution de l'autorisation de détention d'animaux d'espèces non domestiques (visées à l'article 5 de l'arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques)

Pour toute information concernant le renseignement de ce formulaire, contacter la direction départementale des services vétérinaires de votre département